



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le Préfet

Perpignan, le 1^{er} février 2019

Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,

Par courrier non daté, reçu hier jeudi 31 janvier 2019, vous m'avez « invité » à venir évoquer avec vous ce vendredi 1^{er} février à 19 heures, divers points liés au mouvement social que traverse actuellement le pays et ses impacts sur l'économie locale.

Nonobstant la forme particulière de votre lettre et son contenu, je vous indique que je ne suis pas disponible au moment que vous m'avez « fixé », ainsi qu'aux parlementaires du département, ni enclin à répondre à une telle mise en demeure.

Toutefois, et comme vous le savez, je reste très attaché au dialogue, à l'activité économique du département ainsi qu'au respect mutuel que nous avons toujours su établir ensemble dans l'intérêt général. Aussi, je vous propose de vous recevoir en préfecture **à une date** qui conviendra à chacun afin d'évoquer ces sujets qui nous préoccupent tous.

Je proposerai, dès la semaine prochaine, plusieurs dates compatibles avec vos agendas respectifs, ceux des parlementaires et le mien.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.


Philippe CHOPIN